

**SEANCE PUBLIQUE DU 16 JUIN 2011**

REUNION PUBLIQUE DU 16 JUIN 2011  
SEANCE THEMATIQUE SUR  
« LA SANTE »

Présidence de Mme Myriam ABAD-PERICK, Présidente.

MM. GABRIEL et FANIEL siègent au bureau en qualité de secrétaires.

Mme la Greffière provinciale et M. le Gouverneur assistent à la réunion.

La réunion est ouverte à 16 H 40.

Mme LA PRESIDENTE.- Mesdames et Messieurs, je déclare la séance ouverte.

Bonjour aux téléspectateurs qui nous regardent en ce moment, je vous souhaite à toutes et à tous la bienvenue à cette 15<sup>ème</sup> séance thématique du Conseil provincial qui sera consacrée aux réalisations de la Province de Liège en matière de Santé ainsi qu'aux projets et perspectives à avenir. Vous n'êtes pas sans savoir que se déroule actuellement au Palais des Congrès la 3<sup>ème</sup> réunion annuelle de coordination des 110 villes du réseau européen des Villes et Santé de l'O.M.S. pendant 3 jours, 350 experts scientifiques et représentants des Villes concernées échangent leurs expériences concrètes et innovantes en termes de politiques de santé. C'est dans ce cadre que les autorités provinciales ont décidé d'organiser une séance thématique sur le thème de la santé durant laquelle notre Assemblée aura l'honneur d'accueillir le Docteur TSOUROS, Directeur du projet Ville Santé au sein du Bureau Européen de l'organisation mondiale de la Santé. Sans plus attendre, j'invite le Député provincial en charge de la Santé et de la Qualité de la Vie, M. GEORGES PIRE, à la tribune pour une brève introduction sur cette thématique.

M. PIRE, Député provincial rapporteur (à la tribune). - Merci Madame la Présidente, Chers Collègues, Monsieur le Directeur de

l'O.M.S..

Je suis évidemment particulièrement heureux de présenter aujourd'hui à notre assemblée provinciale et aux téléspectateurs un tableau presque complet de toutes les actions provinciales dans le domaine de la santé.

« Presque complet », parce qu'il faudrait ajouter à ce panel :

- toutes nos campagnes d'information, particulièrement les fameux « Jeudis-santé » ;
- le service de Médecine du Voyage, bien utile en cette période de « mondialisation » des épidémies ou encore
- les laboratoires provinciaux, qui analysent notamment les denrées alimentaires - et nous voilà en plein cœur de l'actualité !

Nous sommes trop nombreux, à estimer que la santé est uniquement l'affaire des médecins.

Loin de moi bien sûr l'idée de vouloir contester ou de dévaloriser la démarche de soin, bien au contraire.

Le médecin généraliste reste au cœur des problèmes de santé. Je n'insisterai jamais assez sur la reconnaissance que nous devons aux formidables progrès scientifiques et technologiques de la médecine que nous avons connus ces dernières années.

Mais je ne vous apprendrai rien en disant que la situation n'est pas toute rose.

Depuis quelques décennies, les épidémiologies tirent une véritable sonnette d'alarme. Ils attirent l'attention sur les maladies liées à notre mode de vie et à notre environnement.

De mauvaises habitudes sont encore trop répandues, comme par exemple la consommation de tabac, la sédentarité, les excès et les déséquilibres alimentaires.

Toutes ces maladies « chroniques non transmissibles » : le diabète, les maladies cardio-vasculaires, les cancers, ...sont une grave menace pour notre qualité de vie, même si on dispose de traitements médicaux pour les contrôler.

Il est difficile de changer ses habitudes, surtout des mauvaises !

On préfère bien souvent avaler un médicament, plutôt que de devoir renoncer aux frites mayonnaise, ou s'astreindre à un jogging matinal ! Et c'est là que les pouvoirs publics ont un rôle

**SEANCE PUBLIQUE DU 16 JUIN 2011**

très important.

Leur rôle, et notamment celui des pouvoirs de proximité comme les Provinces, est fondamental pour l'éducation à la protection de la santé.

La question est fondamentale. Elle nous touche tous dans ce que nous avons de plus précieux : notre santé, notre environnement, et ceux des générations à venir.

C'est l'objet du débat de ce jour.

Mme LA PRESIDENTE. - Merci M. le Député provincial. J'invite à présent à M. Jean-Marie BECKERS, Conseiller provincial représentant le groupe ECOLO à rejoindre la tribune pour intervenir sur la thématique. Vous avez la parole Monsieur le Conseiller provincial.

M. BECKERS, Conseiller provincial (à la tribune). - Merci Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, Chers Collègues,

Toutes les observations récentes le démontrent : les conditions sociales, éducatives, culturelles et environnementales influencent considérablement la santé des populations.

Les chiffres montrent notamment que les maladies liées à notre environnement ne cessent de croître : chaque année il y a une augmentation de 1% des cancers chez l'enfant ; 1% naissent autistes et 3 à 4% avec une malformation congénitale ! Un enfant sur sept est asthmatique, 10% sont obèses ou en surpoids ! Au total, c'est dans notre pays plus de 100 000 enfants malades.

En réalité nous sommes en présence d'une véritable bombe sanitaire à retardement, car on sait aujourd'hui que les maladies et affections chroniques que sont le cancer, l'obésité, le diabète de type 2, l'hypofertilité, les allergies, l'asthme, l'autisme, et même certaines maladies cardiovasculaires se constituent dès le stade embryon-fœtal et qu'elles se révéleront chez les enfants ou ultérieurement à l'âge adulte.

Se poser la question de la santé en Province de Liège nécessite d'envisager la politique de santé au-delà du seul système de soins et d'ancrer la santé dans un projet global de développement et de prévention durables sur tout un territoire, ma collègue y reviendra.

À la lumière de témoignages et d'expertises tels que ceux qui nous sont présentés aujourd'hui, il s'agira de dégager une réponse novatrice, cohérente et transversale adaptée aux besoins de santé et aux réalités de nos concitoyens.

Ceci nous amène tout naturellement à aborder la politique que mène actuellement la Province de Liège en cette matière et notamment sa politique de détection du cancer du sein par le biais de ses cars de dépistage. Quelques questions fondamentales doivent impérativement obtenir une réponse claire si nous souhaitons continuer sur cette voie.

Quel est le bien-fondé des différents dépistages préconisés et organisés par la Province de Liège, quels en sont les avantages en termes de santé publique ? Et notamment sur quelles analyses repose l'organisation du dépistage par rapport à des personnes ne se trouvant pas parmi les tranches d'âge préconisées au niveau européen.

Quel suivi donne-t-on à court et à long terme aux données résultant des tests effectués ? Quels objectifs se définit-on ? Ces données sont-elles mémorisées d'une manière ou d'une autre et pourront-elles servir à mieux analyser la santé de notre population et à définir de nouvelles orientations en matière de prévention ? Ces chiffres font-ils partie des bases de données utilisées en épidémiologie ?

Quelle est la méthodologie suivie ? Comment s'assure-t-on de la qualité des examens effectués et en effectue-t-on notamment une deuxième lecture ? Comment s'effectue le choix des laboratoires qui effectuent les analyses demandées par la Province et comment choisit-on les radiologues ?

Du point de vue déontologique, ne se retrouve-t-on pas en concurrence avec les médecins locaux et quelles relations sont tissées avec ceux-ci ?

Toutes ces questions appellent une réponse claire et demandent une approche transparente seule garante d'une politique de santé publique répondant pleinement aux besoins de nos concitoyens.

Je vous remercie.

Mme LA PRESIDENTE. - Je vous remercie Madame le Conseiller provincial. J'invite à présent M. Gérard GEORGES, Conseiller provincial pour le groupe PS. Vous avez la parole M. le Conseiller provincial.

## SEANCE PUBLIQUE DU 16 JUIN 2011

M. Gérard GEORGES, Conseiller provincial (à la tribune).- Merci Madame la Présidente, chers téléspectateurs, chers Collègues.

« Etre en bonne santé », c'est le vœu le plus cher que l'on souhaite, tous les jours, pour nous-mêmes mais aussi pour chacune et chacun d'entre nous et ce, pas seulement lorsqu'on est attablé et que l'on trinque en déclarant à l'unisson et dans toutes les langues : « A votre bonne santé ! ».

La santé, c'est un devoir qui devrait naturellement couler de source mais ne devrions-nous pas aller plus loin dans notre constat en affirmant que la santé c'est plus qu'un simple devoir, c'est un véritable droit.

Chaque citoyen a en effet droit à la santé !

Observons le monde qui nous entoure.

Très vite, nous constatons que ce droit à la santé n'est pas donné à tout le monde.

Très vite nous constatons que ce droit est développé différemment en fonction notamment des facteurs socio-économiques qui nous entourent.

Ne devrions-nous pas changer le monde face à ce constat interpellant ?

Que font les pouvoirs publics pour éradiquer les exclus de la santé ?

Que font nos pouvoirs publics pour le bien-être physique et mental de tous les citoyens ?

L'égalité de tous, l'équité en santé n'est-ce pas le défi prioritaire à confier à nos Communes, à nos Provinces, à notre Communauté pardon à notre Fédération Wallonie-Bruxelles ?

L'école étant un passage obligé pour toute notre jeunesse, tous les enfants dès leur plus jeune âge doivent être sensibilisés à l'activité physique grâce à de nombreuses initiatives, non pas uniquement de la psychomotricité mais d'éducation motrice et ludique : « Bougez en santé » n'est pas un simple slogan, c'est un droit.

Dès le plus jeune âge, la découverte des goûts et des saveurs

**SEANCE PUBLIQUE DU 16 JUIN 2011**

doit aussi faire l'objet d'une éducation à la table. « Manger en santé » n'est pas un simple slogan, c'est aussi un droit.

Au niveau de nos écoles, et ce depuis 2002 j'ai pu observer le travail important et efficace réalisé notamment par notre équipe de Dépistage mobile avec la cellule SEX ETERA qui travaille en étroite collaboration avec les CPMS, les PSE et les centres de plannings familiaux.

Cette cellule ne se limite pas comme d'aucuns pourraient le croire, avec un petit sourire, à la distribution aveugle de préservatifs.

En effet, les évaluations le prouvent : 80 % des jeunes approuvent les nombreuses initiatives prises en matière de prévention.

« Sortez couverts » on connaît le slogan mais les jeunes comprennent aussi aujourd'hui les dangers du SIDA et des infections sexuellement transmissibles.

Avec le groupe socialiste, je me permets de vous poser deux simples questions. M. GEORGES PIRE, vous qui avez notamment la santé et la qualité de vie dans vos attributions, vous qui respirez la pleine forme physique et mentale.

Première question : les multiples actions engagées par notre Province en matière d'éducation à la Santé, de dépistage et de prévention font-elles l'objet d'une analyse d'un observatoire de la Santé ?

Seconde question: les actions provinciales en matière de Santé sont-elles ciblées ? Si oui, quels sont les critères qui vous incitent à prioriser telle ou telle action plutôt qu'une autre ?

En conclusion, chers Téléspectateurs, Mes chers Collègues, je dirai simplement que si nous devons changer le monde, changeons le vite car la vie est si courte mais surtout prenons le temps de bien travailler ensemble afin d'améliorer la santé et donc le bonheur de tous les citoyens de notre Province.

Mme LA PRESIDENTE.- Merci Monsieur le Chef de Groupe. J'appelle maintenant M. Jean-Paul BASTIN qui représente le groupe CDH-CSP. Vous avez la parole Monsieur le Conseiller provincial.

M. BASTIN, Conseiller provincial (à la tribune).- Je vous

**SEANCE PUBLIQUE DU 16 JUIN 2011**

remercie. Mesdames, Messieurs, Chers Téléspectateurs, Chers Collègues.

La Province de Liège investit de manière considérable dans la santé. En soi, nous ne pouvons que nous en réjouir.

Néanmoins dans la lasagne institutionnelle belge, il faut s'y retrouver entre les compétences de la Communauté française en termes de prévention, de la Région wallonne en termes d'infrastructures, du Fédéral pour la santé publique et enfin par-dessus tout la Province de Liège sur son territoire.

Fin mars de cette année, je relayais déjà certaines questions soulevées par des associations de médecins de la province de Liège critiques sur les services de dépistage organisé par la Province.

Suite à cette première intervention et à la réponse du Député, j'ai continué à investiguer. Il est assez interpellant de constater l'incompréhension de certains praticiens concernant le dépistage massif du cancer du sein pour la population des 40-49 ans mis sur pied par la Province de Liège.

En plus du dépistage des 50-69 ans dont la pertinence est admise par toutes les instances, la Province de Liège propose un dépistage à toutes les femmes entre 40 et 49 ans domiciliée sur son territoire.

A première vue cela semble être un plus de commencer le dépistage plus tôt et de le proposer gratuitement. Pourtant, un professeur qui s'implique dans le programme de dépistage provincial, écrit ses doutes quant à l'opportunité d'un tel dépistage systématique dans des revues médicales et je le cite : « Cela n'implique pas nécessairement que le dépistage en masse organisé en Belgique permettra de réduire la mortalité par cancer du sein. Le bénéfice escompté risque d'être modeste. D'autre part, les effets secondaires sont incontestables ». Plus inquiétant, le centre fédéral d'expertise des soins de santé déclare que les « désavantages d'un tel dépistage dans cette tranche d'âge pourraient être supérieurs à ses avantages ».

En Province de Luxembourg, encore plus que dans notre province, les distances et la ruralité entraînent l'isolement d'une tranche de la population. L'idée d'aller à la rencontre de cette population a elle-aussi été abordée et des campagnes de dépistages de car ont été développés.

Les évaluations menées par les services provinciaux luxembourgeois ont pourtant conclu, malgré un succès de

## SEANCE PUBLIQUE DU 16 JUIN 2011

fréquentation comme en province de Liège, que ces campagnes n'atteignaient pas leurs objectifs. Le vrai public-cible, public précarisé, à inégalités sociales de santé, n'était pas atteint, mais au contraire on retrouvait des habitués, déjà informés et sensibilisés aux thématiques développées.

En tant que Conseiller provincial a fortiori non médecin ou professeur d'université, je n'ai pas les compétences scientifiques pour décréter qui a raison et qui a tort mais j'ai le devoir de poser la question sur les fondements scientifiques des programmes mis en place, sur les évaluations qui sont menées, les concertations avec les différents acteurs de terrain organisées, les évolutions apportées suites à ces démarches et de demander à en voir les écrits.

Par la présente, je remets également à Monsieur le Député une liste de 10 questions précises sur les différents services de dépistage que mon temps de parole ne me permet pas d'énumérer mais dont je suis sûr le Député et ses services auront à cœur de nous répondre pour la prochaine séance de conseil.

Nous proposons également qu'une évaluation scientifique indépendante puisse avoir lieu et puisse remettre ses conclusions idéalement avant la fin de la législature provinciale.

Sans disposer des garanties scientifiques, devant les écrits d'autorités compétentes et devant les évaluations notamment d'une province voisine, nous sommes dubitatifs quant à l'opportunité en termes de santé publique de la réalisation par la Province d'actes techniques et des consultations.

Enfin et en conclusion, pour le groupe cdH, il nous semblerait plus opportun de voir la Province de Liège se centrer sur ses missions d'éducation à la santé, d'information et de sensibilisation aux thématiques et aux facteurs de risques.

Je vous remercie.

Mme LA PRESIDENTE.- Merci Monsieur le Conseiller provincial. Enfin, je cède la parole à M. André STEIN qui représente le groupe MR. Vous avez la parole Monsieur le Conseiller provincial.

M. STEIN, Conseiller provincial (à la tribune). - Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, Chers Collègues.

Sport et santé, santé et sport, voilà assurément deux vocables qui sont souvent associés.

Pour preuve lors du reportage qui a servi d'introduction à la présente séance thématique, le sujet fut d'emblée abordé.

## SEANCE PUBLIQUE DU 16 JUIN 2011

Sport et Santé, il s'agit bien de deux domaines où notre province de Liège excelle particulièrement.

Pour le sport, est-il utile de rappeler le dynamisme dont fait preuve notre Service des Sports, actuellement sous la houlette du Député provincial Christophe LACROIX, avec le sport pour tous, la formation et les grands événements.

Quant à la santé, nous en parlons abondamment aujourd'hui et nous constatons que de très nombreuses initiatives ont été prises par le Département de la Santé, sous la houlette actuellement mais aussi depuis de nombreuses années, peut-on parler déjà d'un quart de siècle, du Député provincial GEORGES PIRE. Ce Député provincial et libéral a fait en sorte, qu'il a conduit notre Province à récupérer ou à avoir le statut de « Liège, Province Santé ».

En matière de médecine du sport, l'Institut Malvoz qui offre une panoplie de services complets et performants que ce soit pour la préparation physique ou pour des différents tests qui doivent tantôt permettre de surveiller la santé de l'athlète, tantôt de l'orienter vers telle ou telle discipline. Ce sont surtout les sportifs amateurs, on l'a dit aussi qui ont recours à ces services.

Tout cela est essentiel puisque, comme le rappelait Philippe MAASSEN, s'il est important de faire du sport pour conserver la santé, il est aussi important d'être en bonne santé pour faire du sport, bien entendu.

Alors les Liégeois, je pense surtout aux plus jeunes d'entre eux ceux qui habitent le centre-ville, un peu autour. Bref autour de l'Institut Malvoz, ils ont de la chance, puisqu'à condition d'être informés des services disponibles et croire en leur importance, ils ont facile d'en profiter.

Mais ce n'est pas le cas de tout le monde et cette réflexion m'amène à formuler un double souhait.

Le premier est que l'information soit encore plus largement diffusée qu'elle ne l'est actuellement sur les moyens disponibles et pourquoi pas par le truchement des Fédérations sportives et à partir de là les clubs et les membres seront informés.

Le second souhait, je pense à ceux qui résident dans des zones les plus éloignées de notre belle province et pour autant que les fédérations ou des clubs en fassent la demande, est-il

**SEANCE PUBLIQUE DU 16 JUIN 2011**

possible d'envoyer notre service mobile là où on le demande, pas pour transposer tous les services de l'Institut Malvoz évidemment mais pour y opérer les dépistages les plus importants, les plus opportuns et transposer bien sûr les informations directement selon le cas, au médecin généraliste ou au médecin spécialiste ?

Si vous pouviez, Monsieur le Député provincial, répondre favorablement à ces deux souhaits, ce serait, je pense, que ce serait encore une nouvelle amélioration dans la qualité des services que votre Département offre déjà à la population.

Je vous en remercie.

Mme LA PRESIDENTE. - Merci Monsieur le Conseiller provincial et merci à tous les 4 pour vos interventions. J'invite à présent M. le Député PIRE pour réagir aux premières interventions. Je vous invite à rejoindre la tribune M. le Député. Vous avez la parole.

M. PIRE, Député provincial (à la tribune). - Merci pour toutes ces questions qui tournent autour des actions de dépistages que la Province de Liège mène depuis de nombreuses années déjà, cela a été rappelé.

Je ne peux évidemment pas répondre de manière complète sur tout ce qui est demandé mais je tiens à préciser 4 points, et moi non plus je ne suis pas médecin, ni professeur d'université, mais il s'agit d'un problème de santé publique, de santé de nos concitoyens. Il faut être clair et précis au niveau de la responsabilité politique.

Un. Toutes les campagnes que nous menons en matière de dépistages sont décidées par des comités scientifiques qui regroupent notamment des représentants du milieu universitaire, des médecins généralistes, des médecins spécialistes et du secteur hospitalier. Pour tous nos dépistages, nous avons une convention de partenariat avec notre Université. Elle est véritablement la garante scientifique de nos actions.

Par ailleurs, que de nombreuses questions sur le dépistage du cancer du sein ! ... Eh oui, il fait débat et cela depuis bien longtemps ..... Déjà en 1991, cela fait 20 ans, lorsque la Province de Liège, en première mondiale avec Montpellier, a lancé sa campagne par mammobile, les débats portaient sur la fiabilité de la mammographie comme technique de dépistage !

Je ne dois pas vous rappeler que, c'est seulement 10 ans plus tard que le fédéral reconnaissait l'utilité de ce dépistage et

**SEANCE PUBLIQUE DU 16 JUIN 2011**

lançait la campagne générale par Mammothest pour les dames de 50 à 69 ans.

Ensuite, le débat s'est concentré et se concentre toujours sur la tranche d'âge de 40 à 49 ans concernée par les dépistages, tant à Liège qu'à Montpellier.

Le fédéral ne visait pas, et ne vise toujours pas cette catégorie d'âge. Or, notre expérience de 10 ans révélait 1/3 de cas de cancers dans cette tranche d'âge.

Nous l'avons donc maintenu, mais, sur recommandation du comité scientifique, il a lieu chaque année.

Le débat est plus que jamais d'actualité et il le sera encore ce soir puisque nous organisons, dans le cadre de la conférence de l'O.M.S., un débat contradictoire sur le thème du dépistage du cancer du sein. Parmi les invités, il y aura une représentante du centre fédéral d'expertise des soins de santé et bien évidemment, le Professeur Eric LIFRANGE, chef de service de sénologie du CHU de Liège. Lui-même qui assure notamment la lecture des clichés des mammographies réalisées dans les cars provinciaux.

La troisième précision concerne, je cite « la concurrence avec les médecins locaux » ?

C'est pas agréable - pour un défenseur des professions libérales - d'entendre cette phrase, croyez-moi !

En effet, et ici je suis encore moins médecin mais bien responsable politique qui essaie de représenter l'ensemble des citoyens de notre Province: notre objectif a toujours été d'être un partenaire et un relais pour nos médecins traitants et spécialistes.

C'est à eux, et à eux seuls que les résultats sont transmis. J'ai toujours affirmé le même principe: nous proposons des actions de dépistages mais, si les personnes sont suivies par ailleurs, que ce soit chez leur médecin traitant, leur spécialiste, eh bien, c'est tant mieux : l'important est que toutes ces personnes soient suivies.

Le premier objectif de tous ces dépistages est : faites-le, dans la structure de votre choix !

J'en viens maintenant à tout ce qui touche le suivi

**SEANCE PUBLIQUE DU 16 JUIN 2011**

épidémiologique de toutes nos actions de dépistages et le bénéfique que l'on peut en tirer en termes de santé publique !

La réorganisation récente du service des cars de la Province de Liège a prévu la mise en place d'une cellule qui a pour objectifs : d'optimiser le suivi qu'un médecin peut apporter à son patient via un protocole unique informatisé et papier; mise en place de procédures permettant de s'assurer que les patients sont pris en charge; collecte, analyse et traitement anonymes des investigations complémentaires réalisées à la suite d'un test de détection positif ;et enfin, évaluation de la qualité et de l'efficacité des actions de prévention secondaire mises en place en collaboration avec notre Université.

Je réponds aux préoccupations de notre collègue Gérard GEORGES en précisant que ce suivi s'intègre parfaitement dans les missions dévolues à notre Observatoire provincial de la Santé qui est notamment la réalisation d'une banque de données, efficace, afin de définir un plan d'action en matière de santé.

Cette façon de faire répond également aux préoccupations de notre collègue André STEIN, à savoir d'augmenter l'information aux sportifs en particulier et de se rapprocher d'eux au niveau des examens.

Tout cela bien sûr en bonne collaboration et intelligence avec mon collègue et néanmoins ami Christophe LACROIX, en charge des Sports.

En conclusion, je suis très content de toutes ces questions relatives à la politique de dépistages que la Province de Liège mène depuis de nombreuses années. Cela prouve une fois de plus que personne n'est indifférent à ce thème.

Vous le savez comme moi, la politique de santé en Belgique est très complexe, s'il n'y avait que la santé, mais une chose est certaine : la Province de Liège - et ce en collaboration avec son Université, j'insiste - veut agir là où les autres structures n'agissent pas, là où les autres structures ne font rien. Sans entrer dans un débat de type institutionnel, le rôle de notre Province et de Liège Province Santé constitue un véritable partenariat par rapport aux pouvoirs communal, régional, communautaire et fédéral.

Ces réponses étant apportées, il me revient, Madame la Présidente, l'honneur de vous présenter notre expert invité. Il

**SEANCE PUBLIQUE DU 16 JUIN 2011**

s'agit en effet d'un honneur, jugez plutôt...

Le Docteur Agis TSOUROS est le Directeur régional, entendez européen, du projet des "Villes-Santé" du Bureau européen de l'O.M.S..

Le Docteur TSOUROS est né en Grèce. Docteur en Médecine de l'Université d'Athènes, il possède un master et un doctorat en santé publique de l'Université de Nottingham. Il est professeur au Département d'Epidémiologie et de Santé publique au "University College" à Londres. Il a rejoint le Bureau européen de l'O.M.S. en 1988, où il dirige actuellement les programmes transfrontaliers et le projet « Villes-Santé » pour l'ensemble de l'Europe.

C'est d'ailleurs à ce titre qu'il a choisi la Province de Liège pour organiser la 3<sup>ème</sup> Conférence annuelle du réseau des Villes-santé européennes, avec comme défi : quelle santé pour nos concitoyens d'ici à 2020 ?

Mme LA PRESIDENTE.- Merci M. le Député provincial pour vos réponses. J'invite maintenant le Docteur TSOUROS, vous pouvez venir nous rejoindre à la tribune. Vous avez la parole.

M. TSOUROS, Directeur général régional de l'O.M.S. (à la tribune). - Mme la Présidente, merci pour l'invitation et merci pour l'honneur.

Qu'est-ce que c'est la « Ville-Santé » ? Une Ville-Santé est une ville qui est créée et qui améliore en permanence l'environnement physique et social. Elle élargit également les ressources communautaires qui permettent aux citoyens de se soutenir mutuellement dans l'accomplissement de toutes les fonctions de la vie et dans le développement de leur potentiel optimal.

On parle de la santé dans un sens beaucoup plus large ici. M. PIRE a parlé déjà de la définition de la Santé de l'O.M.S. et ce n'est pas seulement l'absence de la maladie, on parle de bien-être physique, social, mental. On parle du droit de la santé dont vous avez parlé avant, on parle des inégalités, on parle vraiment d'un projet global parce que les déterminants de la santé sont vraiment les responsabilités de tous les secteurs. Tous les secteurs dans les domaines public et privé et communautaire ont un impact sur la santé et c'est dommage que très souvent, on parle de la santé seulement dans les limites du secteur santé ou des docteurs, des infirmières, etc...

Ici, ce projet, ce projet global a l'approche global du

**SEANCE PUBLIQUE DU 16 JUIN 2011**

gouvernement pour la santé, l'approche globale de la société pour la santé et on apprécie, on a l'évidence de l'évidence des atouts pour la santé. Par exemple, aujourd'hui on a en Europe, des Communautés qui sont beaucoup plus diverses, la migration, la pauvreté, les inégalités et on a besoin d'investir et de renforcer ces atouts pour la santé qui donnent la possibilité à notre citoyen de faire face aux difficultés et à avoir la possibilité de renforcer leur « résilience », on dit, pour comme je disais pour faire face à toutes ces difficultés.

J'ai eu le privilège de contribuer à l'essai de ce concept de Ville Santé, qui est vraiment maintenant un réseau dans 31 pays et nous avons 103 Villes membres dans le réseau européen et aussi des réseaux nationaux avec plus de 1500 Villes.

L'approche d'engagement pratiqué par Ville-Santé a été inclusive. Toute ville peut être une Ville-Santé, indépendamment de son état de santé actuel.

C'est un réseau qui permet aussi l'échange des expériences, aussi promouvoir une certaine solidarité dans toute l'Europe. Je voudrais vous inviter. Nous avons encore deux jours de conférences et rencontrer des politiques, des élus qui viennent de la Turquie, de la Russie, des pays du Nord, des pays du Sud, d'Israël et vous donner un sens réel des défis de la santé publique au niveau local et leurs efforts pour promouvoir la santé et le bien-être.

En même temps, en septembre 2010, l'O.M.S. a sollicité l'élaboration d'une nouvelle politique européenne en matière de la santé, baptisée Santé 2020, qui servirait à accélérer les progrès vers l'accomplissement d'un potentiel en matière de santé en région européenne, on parle ici de 53 pays, de l'Islande jusqu'au Kazakhstan.

Santé 2020, vise à fournir un cadre fondé sur les valeurs unificatrices et globales des objectifs stratégiques pour le développement sanitaire dans tous ces pays. Il faut souligner qu'on ne parle pas ici des interventions verticales. Vous avez des exemples exceptionnels ici à la Province de Liège concernant le dépistage pour la prostate etc, je trouve très intéressant que vous trouviez des solutions à améliorer, à renforcer l'accessibilité aux services de dépistage, parce que le grand problème est partout. Ce n'est pas l'absence de services, c'est les inégalités et on n'a pas compris comment répondre aux besoins et les pensées des citoyens qui pensent différemment et peut-être n'ont pas la possibilité d'aller à l'hôpital, d'aller aux services locaux et qui ont besoin de ce support spécial.

**SEANCE PUBLIQUE DU 16 JUIN 2011**

La politique de Santé 2020 comportera des objectifs réalistes mais ambitieux et des outils de suivis et de planifications et de mises en œuvre, il rassemblera et interconnectera les nouvelles preuves, il renforcera la cohérence preuve existante sur la santé et les déterminants.

Aujourd'hui, on a eu l'honneur ce matin d'une présentation de Sir Michaël MARMOT, qui est un expert mondial sur les déterminants de la santé. Il a expliqué comment dans l'Europe d'Ouest, il y a des inégalités inacceptables parce qu'on pense à l'Europe de l'Ouest comme des pays riches mais on a eu des interventions aujourd'hui de participants de la Suède par exemple, qui disaient qu'il y a des inégalités, par exemple, si on parle d'espérance de vie, de différences de 10 ans entre les pauvres et les riches. Inacceptable. Cette inégalité est partout. Il faut accélérer notre engagement des politiques pour promouvoir la santé et le bien-être en Europe.

La consultation effectuée à Liège permet de collecter des contributions des Villes et l'engagement de celles-ci en tant que partenaires actifs dans le développement de cette nouvelle politique.

Nous pensons que cette nouvelles politique permettra aux Villes et pays, à travers la région, d'aider et de soutenir de manière optimale les citoyens dans l'accomplissement de leur potentiel de santé et bien-être.

Et je finis. Nous pensons que cette nouvelle politique aidera les villes et pays individuellement mais aussi conjointement à travailler de manière plus efficace et pertinente vers la réduction des inégalités dans le domaine de la santé au sein de la région et au-delà.

Merci beaucoup et merci aussi pour... je voudrais exprimer ma gratitude pour votre générosité parce que vous avez organisé une conférence excellente. Merci.

Mme LA PRESIDENTE. - Merci M. TSOUROS pour vos brillantes réflexions. Place à présent, à une seconde série d'interventions des membres de notre Assemblée.

Je cède la parole à Mme Nicole DEFLANDRE, Conseillère provinciale pour le groupe ECOLO. Vous avez la parole Mme la Conseillère provinciale.

Mme DEFLANDRE, Conseillère provinciale (à la tribune). - Merci

**SEANCE PUBLIQUE DU 16 JUIN 2011**

Mme la Présidente, Mesdames et Messieurs, chers collègues,

La thématique de ce jour est primordiale, vitale... et l'aborder en quelques minutes me paraît bien hasardeux, je tenterai néanmoins de relever des points qui nous paraissent essentiels.

Mon collègue vous a rappelé que les enfants nés à l'heure actuelle ont une espérance de vie moins bonne que celle de leurs parents. Il semble urgent de désamorcer cette bombe à retardement sanitaire ! Pour nous, la prévention de sécurité doit être amplifiée et il faut encore insister dans les cars sur l'importance de l'alimentation : conseils, additifs à proscrire , lecture de l'étiquetage . . . De même, dans la détection des problèmes respiratoires, des conseils simples peuvent être prodigués : produits à éviter, mise en garde contre toute cette pollution qui envahit insidieusement nos intérieurs : chlore, aérosols divers, lingettes en tout genre...

Ce thème sera-t-il abordé dans un « Jeudi de la Santé » ? L'évoquera-t-on dans « Le quart d'heure pour votre santé ? » Soit dit en passant cet intitulé nous interpelle. Comment en un quart d'heure combiner prise de sang, de tension artérielle, analyse d'urine, mesure du souffle, plus l'un ou l'autre test au choix diabète, cholestérol, ostéoporose... ? J'en passe... Possédez-vous une baguette magique ? La cape de Superman ?

Ceci ressemble un peu à un melting pot des tests préventifs envoyés au médecin traitant et qu'il se débrouille et peut laisser penser au patient qu'il est à l'abri pour un bon bout de temps au lieu de le responsabiliser au quotidien.

D'autre part, et surtout, si les soirées du jeudi, rencontrent un beau succès et tant mieux, comme pour le dépistage dans les cars, ce sont souvent des personnes conscientisées aux problèmes de santé qui font la démarche de prendre rendez-vous et de se déplacer. Quid du reste de la population ?

Le Docteur TSOUROS vient d'évoquer les déterminants socio-économiques, d'égalité devant la santé, et du rôle des pouvoirs publics et c'est bien là une de nos préoccupations : toucher par la prévention les plus défavorisés, ceux-là même pour lesquels les risques sont les plus élevés.

Pourquoi ne pas créer une plate-forme provinciale qui pourrait être animée par les CPAS, aides familiales, services communaux, en un mot, les proches des plus démunis ? Ce serait

**SEANCE PUBLIQUE DU 16 JUIN 2011**

ainsi un lieu de rencontre des besoins vitaux en termes de prévention primaire. Une équipe de ce service interviendrait aussi en ce qui concerne les pollutions intérieures, comme le fait déjà le SAMI, mais on peut faire encore plus, ne pas seulement intervenir à la demande du médecin, et pas seulement pour détecter le radon, mais aussi par exemple les pollutions électromagnétiques de plus en plus fréquentes et présentes dans les maisons.

En guise de conclusion, on pourrait aller plus loin et de manière plus ciblée en matière de prévention et de qualité de vie et c'est urgent!

Merci pour votre attention.

Mme LA PRESIDENTE.- Merci Mme la Conseillère provinciale. J'invite à présent Mme Valérie JADOT, pour le groupe SP. Vous avez la parole Mme la Conseillère provinciale.

Mme JADOT, Conseillère provinciale (à la tribune).- Merci Mme la Présidente. Mesdames, Messieurs, Chers Collègues.

La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité telle est la définition de l'O.M.S..

Comme vous le constatez, la définition de la santé ne fait référence à aucune mesure parce qu'aucune mesure, ni plusieurs ne peuvent déterminer une fois pour toute l'état de bien-être donc sa santé. Le bien-être est un ressenti, personne d'autre que nous-même ne peut déterminer de notre état de santé.

Il s'agit de l'un des droits fondamentaux de tout être humain, il y a donc lieu de mettre en œuvre des politiques et stratégies au niveau fédéral mais aussi au niveau des pouvoirs locaux permettant à chaque citoyen de jouir de ce droit.

En cette matière, la Province de Liège intervient à différents niveaux.

Un des maîtres mots, comme souligné dans le reportage que vous venez de visionner, est la PREVENTION.

Le dépistage mobile est une pratique de prévention secondaire consistant à dépister les signes avant-coureurs d'une maladie pour qu'un diagnostic précoce intervienne et permette ainsi un traitement plus efficace. Il s'agit d'une des grandes fiertés de

**SEANCE PUBLIQUE DU 16 JUIN 2011**

la Province de Liège. En effet, le dépistage mobile existe depuis 1933, avec la tuberculose. Elle s'est d'ailleurs réorganisée cette année afin d'optimaliser ses services.

Citons justement et on l'a dit à plusieurs reprises : le dépistage du cancer du sein chez la femme de 40 jusqu'à 75 ans et un quart d'heure pour votre santé regroupant une série d'exams mettant à jour d'éventuels problèmes rénaux, cardio-circulatoires, de diabète, cholestérol, etc...), notons aussi la mise en place du secrétariat médical des rendez-vous.

Le but de ces activités est que le citoyen prenne sa santé en mains.

Le bien-être mental.

Le centre de réadaptation au travail de Tinlot permet à des personnes qui ne peuvent plus exercer leur profession antérieure suite à une maladie ou un accident de suivre une formation plus intellectuelle. Elles sont prises en charge par une équipe pluridisciplinaire : médecin, infirmière, psychologue,.... Le CRT assure leur suivi pendant 3 ans avec à la clef des perspectives d'embauche avec un taux de réinsertion de 80%. Qui dit réinsertion dans la vie active, dit bien-être mental.

Le bien-être social.

La Province de Liège est l'initiatrice du concept SAMI (Service d'Analyse des Milieux Intérieurs) depuis 10 ans. Ce service intervient gratuitement à la demande des médecins traitants afin d'établir une corrélation entre une pathologie et des pollutions intérieures telles que les champignons, les moisissures provoquant des allergies.

Celui-ci offre des conseils pratiques afin d'améliorer l'intérieur de la maison et permettre à chaque citoyen d'avoir un logement sain protégeant sa santé à long terme par des solutions peu coûteuses. Le domicile est le cadre où l'individu passe le plus clair de son temps.

Le groupe socialiste est extrêmement satisfait du travail réalisé par la Province de Liège, elle répond à la définition de la santé selon l'O.M.S..

Comme l'a dit le Docteur TSOUROS, il ne s'agit pas seulement d'un bien-être physique. Une notion supplémentaire s'ajoute à cette définition, la notion de bien-être environnemental.

## SEANCE PUBLIQUE DU 16 JUIN 2011

La Province de Liège fait partie depuis 1991 des villes-santé de l'O.M.S.. Une ville-santé concerne toute collectivité à caractère urbain, au sein de laquelle un pouvoir local, peut mener une politique de santé cohérente en proximité avec le citoyen.

Parmi les 1500 villes-santé en Europe, nous sommes une des deux villes-santé de Belgique à travailler à la phase V, ce qui permet à la Province de Liège d'être membre du « Réseau Européen des villes-santé »

Un des thèmes principaux abordé par ce réseau est un environnement et un aménagement urbain respectueux de la santé dont les questions pertinentes sont :

- l'urbanisme pour la santé
- le logement et la rénovation
- les transports favorables à la santé
- le changement climatique et les crises de santé publique
- l'exposition au bruit et à la pollution
- l'aménagement urbain et la santé.

Le citoyen et ses conditions de vie doivent être au centre des réflexions dans le domaine de l'urbanisme.

Le développement de projets de rénovation doit être axé vers l'amélioration de la qualité de la vie en ville, la diminution de la consommation d'eau, d'énergie, de récupération et de recyclage des déchets, nous pouvons rendre les villes écologiquement viables.

Je me permets donc de poser les questions suivantes au Député Pire, en charge de la santé :

- quelles sont les compétences de la Province de Liège en cette matière ?
- Comment responsabilise-t-elle les citoyens ?
- Comment les rend-elle acteur de leur santé ?

Je vous remercie pour ces précisions ainsi que pour votre attention.

Mme LA PRESIDENTE.- Merci Mme la Conseillère provinciale. J'invite à présent M. Alain DEFAYS pour le groupe CDH-CSP. Vous avez la parole Mme la Conseiller provincial.

M. DEFAYS, Conseiller provincial (à la tribune).- Merci Madame la Présidente, M. le Gouverneur, Chers concitoyens de la Province de Liège.

**SEANCE PUBLIQUE DU 16 JUIN 2011**

La santé est un capital précieux qu'il faut protéger et préserver. Cette évidence a été formulée sans doute a de nombreuses reprises sans doute cette semaine en Province de Liège mais il bon de l'avoir à l'esprit quand on parle de Santé.

Je voudrais aborder dans mon intervention l'organisation de services de santé et particulièrement les services de garde.

Il n'est un secret pour personne que le calendrier des gardes du week-end et des jours fériés devient un problème de plus en plus difficile à organiser dans beaucoup de régions de notre Province.

Le confort d'une vie de famille satisfaisante pour les jeunes médecins, un engagement que l'on souhaite moins lourd en fin de carrière sont éléments qui engendrent la difficulté d'organiser un service de garde satisfaisant pour les médecins certes mais aussi pour les patients.

Or, chacun doit être rassuré qu'en cas de besoin il sera soigné et accueilli dans les meilleures conditions possibles. Qu'il s'agisse de personnes âgées, de jeunes parents notamment mais en fait chacune et chacun d'entre nous. Personne n'est à l'abri de quoi que ce soit.

Les services d'urgences des établissements hospitaliers font un travail remarquable dans des conditions souvent difficiles mais régulièrement ces mêmes services constatent et se plaignent de l'arrivée de patients qui ne devaient pas faire appel à eux et qui dès lors rendent encore plus difficile les soins à apporter aux patients qui eux ont toute raison de s'adresser aux services d'urgence.

Le problème existe donc bien.

La région d'Ourthe-Amblève, nous semble-t-il, a trouvé une solution tout à fait satisfaisante.

A l'initiative des médecins généralistes des Communes d'Aywaille et Sprimont, une Maison de garde a été créée et installée dans la caserne des pompiers d'Aywaille où des locaux ont été mis à sa disposition. Du vendredi soir au lundi matin deux médecins sont présents, l'un se déplaçant à domicile et à l'autre restant sur place en consultation. Les Communes d'Aywaille et de Sprimont ont été depuis le début aux côtés des généralistes pour mener à bien ce projet qui fonctionne maintenant depuis 3 ans à la

**SEANCE PUBLIQUE DU 16 JUIN 2011**

satisfaction tant des médecins que de la population.

La Province elle-même a soutenu ce projet et le subventionne encore aujourd'hui d'ailleurs avec un subside permettant la présence d'une secrétaire. Il n'en va pas de même malheureusement pour ce soutien en faveur d'une autre Maison de garde située sur le territoire de la Ville de Liège et organisée par le Groupe Liégeois des Associations de Médecins Omnipraticiens au Quai Van Beneden. Il conviendrait d'ailleurs à cet égard de traiter toutes les Maisons de garde de manière égale et avec équité sur le territoire de la Province de Liège.

Ceci dit M. le Député, au vu de l'expérience de l'Ourthe-Amblève, la Province de Liège ne pourrait-elle pas susciter la création de Maisons de garde sur l'ensemble du territoire provincial ?

Il conviendrait d'abord d'organiser une réflexion avec l'Ordre des Médecins, la Commission provinciale de la santé et bien sûr les Communes qui souhaiteraient soutenir de tels projets.

Cette proposition de réflexion serait lancée par la Province « Amie des Communes » et permettrait à terme d'organiser au mieux et dans l'intérêt de tous un service auquel chaque citoyen de notre Province a droit dans les meilleures conditions.

Voilà M. le Député, je n'ai pas beaucoup parlé de vous mais cela avait été fait abondamment cet après-midi mais c'est quand même à vous que j'adresse cette proposition dans l'intérêt de tous et j'espère que vous aurez à cœur de la mettre en œuvre.

Je vous remercie.

Mme LA PRESIDENTE. - Merci M. le Conseiller provincial. J'invite à présent la Conseillère provinciale, Mme Sabine NANDRIN, pour le groupe MR. Vous avez la parole Mme la Conseillère provinciale.

Mme NANDRIN, Conseillère provinciale (à la tribune).- Merci Madame la Présidente. Mesdames, Messieurs, Chers téléspectateurs.

Le Département de la Santé de la Province de Liège dirigé par GEORGES Pire a mené de nombreuses actions afin d'améliorer, de promouvoir, de sensibiliser ses habitants sur différents thèmes ayant attrait à la santé et au bien-être.

Je me permettrais d'en rappeler quelques unes : la mise sur

**SEANCE PUBLIQUE DU 16 JUIN 2011**

ped des jeudis de la santé, durant lesquels chacun peut participer à des conférences sur des sujets variés tels que l'alimentation, Alzheimer, fibromyalgie, anorexie, aromathérapie, etc, j'en passe. Les dépistages gratuits des cancers du sein et de la prostate, tout le monde a déjà aperçu les cars médicaux sillonner nos Communes et ses proximités incitant de nombreux citoyens à se rendre dans ces cars venus à leur rencontre.

Victime de son succès, il est maintenant nécessaire de prendre rendez-vous afin d'être accueilli dans de bonnes conditions.

Et puis les jeunes ne sont pas oubliés. Le bus SEX ETERA est destiné à informer, aider nos adolescents sur des sujets parfois difficiles à aborder à l'école ou à la maison, c'est un bel outil de prévention également.

Des équipes spécialisées se rendent même dans les écoles faisant appel à elles afin de discuter de la sexualité sans tabou en répondant au questionnement des élèves.

Et puis, il y a aussi les aides logistiques et financières qui sont apportées lors de différentes manifestations traitant d'un sujet lié au thème qui nous occupe aujourd'hui.

Bien d'autres projets ont vu le jour et d'autres sont envisagés.

Je voudrais attirer votre attention sur un sujet qui nous concerne tous, jeunes ou moins jeunes. Avez-vous déjà entendu les slogans suivants : « Si vous en parliez avant » ou « d'une vie à l'autre » ou encore « n'emportez pas votre cœur au paradis, on en a besoin ici » et le plus célèbre « don d'organe, don de vie ». Vous l'aurez compris, ces slogans sont des messages qui invitent à une réflexion sur le don d'organes et de tissus humains.

La Province a déjà réalisé des actions mais il faut sans cesse revenir sur le problème. Les actions que pourraient mener notre Province relèvent essentiellement de l'information, de la sensibilisation de la population à plusieurs niveaux, à savoir, des personnes de tout âge peuvent avoir besoin d'une transplantation au cours de leur vie, renseigner sur l'importance de l'inscription comme donneur d'organes à l'administration communale, ceci évite aux proches un choix difficiles dans des moments douloureux.

Il est vrai que c'est une démarche que l'on entame pour

**SEANCE PUBLIQUE DU 16 JUIN 2011**

autrui mais chacun est susceptible d'en avoir besoin un jour.

Quelques statistiques, fin 2003 sur 10 millions de Belges, on relève 22.000 consentements explicites. En 2007, on arrive à 68.000 personnes ayant fait la démarche. Fin 2009, après plusieurs campagnes de sensibilisation auprès du public, le cap des 100.000 citoyens ayant enregistré leur consentement au don d'organe est franchi.

Tout ceci montre combien il est essentiel, primordial, de régulièrement reprendre son bâton de pèlerin pour toucher le citoyen et spécialement les jeunes adultes.

En effet, une enquête réalisée par un rhétoricien a montré trois éléments. Le premier, que manifestement un gros effort doit être fait pour sensibiliser nos concitoyens et surtout les jeunes à la nécessité du don d'organes. Deuxièmement, que les jeunes semblent plus ouverts que leurs aînés à ce problème et ils sont en général plus généreux. Toutefois, comme leurs aînés, ils rechignent devant la nécessité de se déplacer pour marquer leur accord de façon formelle, et c'est là que l'effort devrait être porté.

Je me permettrais de rappeler la proposition de loi rédigée par Daniel BACQUELAINE, pour qu'à l'âge de la majorité, une personne inscrite comme donneur ou non-donneur par ses parents au registre national, retrouve sa pleine liberté et manifeste personnellement sa liberté de refuser ou au contraire d'accepter le prélèvement d'organes sur sa personne en cas de décès.

N'oublions pas que chaque année, des personnes meurent faute d'avoir trouvé un donneur compatible.

Je suis tout à fait consciente qu'on ne va pas résoudre le problème de manque de donneurs grâce aux actions de la Province de Liège mais ne dit-on pas, ce sont les petits ruisseaux qui font les rivières.

Je vous remercie pour l'attention que vous avez accordée à mes propos.

Mme LA PRESIDENTE. - Je vous remercie Mme la Conseillère provinciale. J'invite à présent M. le Député provincial GEORGES PIRE à rejoindre la tribune pour réagir à tout ce que nous venons d'entendre et conclure cette 15<sup>ème</sup> séance thématique. Vous avez la parole M. le Député provincial.

**SEANCE PUBLIQUE DU 16 JUIN 2011**

M. PIRE, Député provincial (à la tribune). - Merci Mme la Présidente.

Je remercie à mon tour l'ensemble des intervenants, je commencerai par le Docteur Agis TSOUROS pour sa brillante explication du concept de ville-santé et pour le bon point qu'il a décerné à l'élève Liège province Santé, cela fait évidemment toujours très plaisir. Globalement les conclusions que l'on peut retirer de ces échanges sont que, bien sûr, on est toujours très content d'avoir le feed-back de nos actions. Cela me permet de les évaluer et de les réorienter en permanence.

Nous travaillons selon les stratégies les plus efficaces pour œuvrer à l'épanouissement de chacun, et à son bien-être dans toutes ses dimensions, physique et mentale, tout cela a été rappelé.

Notre collègue Nicole DEFLANDRE attire notre attention sur la fragilité des populations précarisées et je dis devant le Docteur Agis TSOUROS qui est certainement également ravi d'entendre que l'égalité devant la santé est un des objectifs stratégiques des Villes-santé et que les recherches épidémiologiques le mettent en évidence : s'il y a l'augmentation de l'espérance de vie, il faut surtout être attentif à l'espérance de vie en bonne santé, qui est toujours en rapport avec le statut socio-économique.

Je pourrais citer quantité de projets développés par la province qui s'attaquent à cette injustice, à cette inégalité devant la santé.

Chère collègue, c'est vrai, je ne suis pas magicien, je n'ai pas une baguette magique, mais je vous invite à venir découvrir le nouveau bus "un quart d'heure pour votre santé". Vous verrez qu'on peut faire beaucoup de choses comme examen en un quart d'heure.

La preuve est que la population non suivie par ailleurs vient dans nos cars est que, 90 % des personnes avec un taux de cholestérol très important, déclarent à l'anamnèse ne pas savoir qu'elles ont des problèmes de graisse dans le sang.

Je vous rappelle également qu'un citoyen sur 2 chez qui on découvre du diabète n'était pas au courant.

Il ne faut pas être réducteur : c'est toute la population qui est concernée !

Par ailleurs, je vous rappelle que la plate-forme pour les

**SEANCE PUBLIQUE DU 16 JUIN 2011**

plus démunis existe déjà et est coordonnée par les Centres Locaux de Promotion de la Santé.

Enfin, la problématique du suicide a été brillamment abordée par notre collègue Katty FIRQUET il y a 2 semaines de cela.

Valérie JADOT a insisté sur la nécessité d'impliquer le citoyen et de le responsabiliser comme acteur, comme responsable de sa santé.

Je la rassure : Toutes nos démarches poursuivent cet objectif : informer, sensibiliser et inciter à des comportements sains.

Il faut que chacun soit amené à prendre conscience de ce qu'il doit faire pour préserver sa santé sur le long terme. Notre but est que chacun établisse un dialogue avec son médecin traitant pour recevoir les conseils de prévention personnalisés que seul le médecin peut lui apporter !

La prévention est donc la seule approche qui permette d'impliquer le citoyen comme acteur de son propre bien-être.

Dans ce contexte, Alain DEFAYS a mis le doigt sur une problématique bien caractéristique de notre époque.

De la « pléthore » des années 80 à la « pénurie » actuelle, les médecins généralistes recherchent activement - et il faut les en remercier - des solutions pour améliorer le fonctionnement de la garde de médecine générale le week-end.

Le rôle des pouvoirs publics est de soutenir toutes les initiatives, comme par exemple des projets pilotes, qui visent à optimiser les gardes de médecine générale.

Après l'intervention très concrète de la Province de Liège dans la zone Aywaille Sprimont, d'autres réflexions sont déjà entamées en collaboration avec l'Ordre des Médecins, bien évidemment, pour identifier les besoins sur le territoire de la province de Liège et rechercher des solutions durables en termes de maisons de garde et vous avez évoqué la maison de garde de la Ville de Liège.

Sabine NANDRIN a évoqué très justement la problématique du don d'organes, l'aspect tragique et donc l'absolue nécessité de continuer la campagne de sensibilisation que nous avons lancée avec le parrainage de l'acteur Richard BERRY.

**SEANCE PUBLIQUE DU 16 JUIN 2011**

Je la remercie pour ses suggestions, notamment vis-à-vis des plus jeunes

Je voudrais, pour conclure, mettre en évidence l'aspect intersectoriel, de la politique provinciale, au plan de la santé, au sens le plus large, au sens global, qui concerne aussi notre environnement proche jusqu'à l'environnement à « moyenne portée », on sait à quel point, par exemple aujourd'hui, un exemple concret, les déplacements deviennent difficiles dans nos pays très urbanisés avec les inconvénients que cela génère : encombrement du trafic, pollution, ...

La Province, en partenariat avec les Communes, a pris ce problème à bras le corps en lançant des « parkings de co-voiturage » seront aménagés à des endroits stratégiques de la province, en collaboration avec ces communes et inciter au partage de véhicule et à l'utilisation des moyens de transports moins polluants.

Au passage, ce nouveau concept de « mobilité douce » impliquera pour certains un tantinet d'activité physique supplémentaire.

Bref, une politique publique concertée peut rencontrer en même temps plusieurs objectifs en termes de bien-être des habitants et en harmonie avec leur environnement.

C'est ça le développement durable !

Je vous remercie.

Mme LA PRESIDENTE. - Je vous remercie M. le Député provincial.

Je vous remercie toutes et tous pour votre implication dans la préparation de cette séance thématique.

Je clos ici la thématique de ce jour.

La réunion publique est levée à 17 h 30.